

N° CANDIDAT : .....

Le candidat tirera au sort suivant le matériel disponible :

- Un système à dominante électrique !
- Un système à dominante fluïdique !

Il devra réaliser le diagnostic sur les deux systèmes et choisira celui qu'il remettra en conformité !

Le candidat disposera :

- Du matériel en panne !
- De la description des symptômes apparents !
- De l'outillage et du matériel nécessaire à l'intervention !
- De l'information technique !

Le candidat devra :

- Enoncer un diagnostic après avoir essayé, contrôlé et mesuré !
- Choisir le mode de remise en conformité !
- Effectuer la remise en conformité !
- Rédiger les documents relatifs à l'intervention !
  - fiche diagnostic 2/3
  - compte rendu et commande de pièce 3/3

### EVALUATION :

Système avec remise en conformité :

- |  |     |
|--|-----|
| - Validité du diagnostic -----               | /30 |
| - Qualité des contrôles et des mesures ----- | /10 |
| - Remise en état -----                       | /20 |
| - Organisation -----                         | /10 |
| - Recevabilité des documents -----           | /10 |

Total -----/80

Système sans remise en conformité :

- |  |     |
|--|-----|
| - Validité du diagnostic -----               | /30 |
| - Qualité des contrôles et des mesures ----- | /10 |
| - Organisation -----                         | /10 |
| - Recevabilité des documents -----           | /10 |

Total -----/60

**M.C**

Spécialité : Metteur au point en système de contrôle et d'asservissement des matériels  
Agricoles et de Travaux Publics ..... Code Spécialité : 1,1,1

Durée :  
2 à 3 heures

Session  
2006

Epreuve : ..... PRATIQUE .....  
..... N° Sujet : ..... 06-204, .....  
.....

Coefficient  
..... 3, .....  
.....

Folio  
1/3

N° CANDIDAT : .....

Fiche diagnostic :

Après information et /ou essais, établir par ordre logique le diagnostic !

1) Dysfonctionnement (s) constaté (s)

---

---

---

---

---

2) Etablir un diagnostic global :

Organes :

Causes :

<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
-------------------------------	-------------------------------

3) Validation du diagnostic :

Organes :

Moyens de contrôle :

<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
-------------------------------	-------------------------------

4) Conclusion du diagnostic :

Organes :

Décision :

<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
-------------	-------------

**M.C**

Spécialité : Metteur au point en système de contrôle et d'asservissement des matériels  
Agricoles et de Travaux Publics ..... Code Spécialité : 1,1,1

Durée :  
2 à 3 heures

Session  
2006

Epreuve : ..... PRATIQUE .....

Coefficient  
.....3.....

Folio  
2/3

N° Sujet : .....06-204.....

